

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION

LE MINISTRE

Paris, le **22 MARS 2018**

N/Réf : CO 0806227

V/Réf :

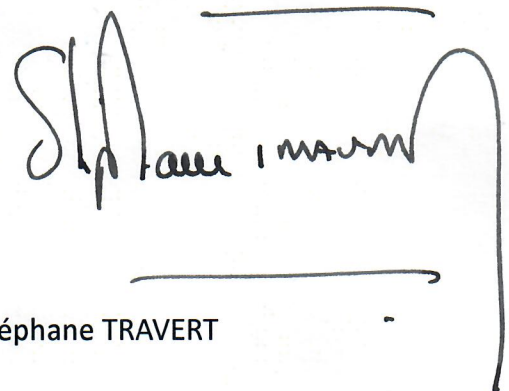
Monsieur le Directeur,

Par courrier en date du 9 février 2018, vous avez appelé mon attention sur la demande de communication de la liste finalisée des bénéficiaires du fonds européen de la pêche comprenant les informations relatives aux axes, mesures et actions auxquels correspondent les aides allouées.

Comme vous le rappelez, ce sujet a fait l'objet de nombreux échanges entre BLOOM et la direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA), et cette dernière vous a déjà communiqué les données qui pouvaient l'être.

En particulier, Monsieur Frédéric Gueudar Delahaye, directeur des pêches maritimes et de l'aquaculture, a répondu à votre courrier du 9 février 2018, par le courrier n° 12501 du 23 février 2018. Ce courrier précise que la DPMA s'est conformée à ses obligations de transparence concernant les données devant réglementairement faire l'objet d'une communication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes plus courtoises salutations.



Stéphane TRAVERT

Monsieur Frédéric LE MANACH  
Directeur Scientifique de BLOOM Association  
61, rue du Faubourg Saint-Denis  
75010 PARIS